

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL DU SYNDICAT DE COLLECTE
DES ORDURES MENAGERES
DE L'EST VENDEEN

Arrondissement
De LA-ROCHE-SUR-YON

SEANCE DU 19 JUIN 2023

N° OM19062313
CM/CM

L'an deux mille vingt-trois, le dix-neuf du mois de juin, à 18H30, à la salle du Petit Lundi à Saint-Prouant, a eu lieu l'Assemblée Générale du Syndicat de Collecte des Ordures Ménagères de l'Est Vendéen, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre MALLARD, Président.

Date de convocation : 13/06/2023

Nombre de Conseillers Syndicaux 36
Nombre de votants : 21

Nombre de présents : 19
Nombre de oui : 21

PRESENTS : Anne BIZON, Lionel GAZEAU, Jean-Claude MARCHAND, Dominique MARTIN, Emmanuelle MOREAU, Alain SCHMUTZ, Michel VINCENDEAU, Valérie TONARELLI, Jean-Louis CORNIERE, Jeannick DEBORDE, Anthony GRIMAUD, Hélène MADORRA, Philippe RIPAUD, Yannick SOULARD, Alain CAREIL, Pascal COUSIN, Christian GUENION, Jean-Pierre MALLARD, Sylvie MARIOT formant la majorité des membres en exercice.

EXCUSES : Adeline AUBERGER (pouvoir à Alain SCHMUTZ), Franck JAUD, Frédéric PORTRAIT (pouvoir à Lionel GAZEAU), Christophe PRIOU, Anne ROY, Daniel DRAPEAU, Christian DROUULT, Isabelle MOINET, Emmanuel TESSIER, Marie-Jeanne BENOIT, Jean-Michel CHATONIER, Claude CLERJAUD, Damien CRABEL, Daniel MOTTARD, Jean-Yves BRICARD, Jérôme CARVALHO, Yvan CHENU.

Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Comité Syndical a nommé Monsieur Yannick SOULARD pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

OBJET : SCOM – PRESENTATION DU BILAN DES ACTIONS DE REDUCTION DES DECHETS 2022 ET APPROBATION DU PLAN D' ACTIONS POUR LA REDUCTION DES DECHETS EN 2023

Monsieur le Président informe que le bilan des actions du SCOM de réduction des déchets 2022 évalue l'impact des mesures mises en œuvre sur l'évolution des quantités de déchets ménagers et assimilés produites. Il est mis à la disposition du public.

Dans le prolongement du plan de communication et prévention 2023-2025 de Trivalis, le plan d'actions du SCOM pour la réduction des déchets 2023 s'articule autour des 5 mêmes axes :

- sensibiliser à la préservation de la planète,
- mieux trier et réduire les déchets,
- pour des événements vertueux,
- développer le réemploi,
- bio déchets et végétaux, en faire des ressources.

Il sera mis à la disposition du public au siège du SCOM et par voie électronique sur le site internet après adoption par Comité Syndical.

Après en avoir délibéré, le **Comité Syndical**, à la majorité des suffrages exprimés (21 Oui, 0 Non, 0 Abstention) :

- prend acte du bilan des actions du SCOM de réduction des déchets 2022 qui sera mis à disposition du public.
- approuve le plan d'actions du SCOM pour la réduction des déchets 2023 qui sera également mis à la disposition du public au siège du SCOM et par voie électronique sur le site internet.

Fait et délibéré à Saint-Prouant, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.
Pour extrait conforme,

Le Président,

Le Secrétaire de séance

Signé électroniquement par : Jean-Pierre
Mallard
Date de signature : 20/06/2023

Jean-Pierre MALLARD
Qualité : Président du SCOM Est Vendéen

Signé électroniquement par : Yannick Soulard
Date de signature : 20/06/2023
Qualité : Vice-président du SCOM Est Vendéen

Yannick SOULARD